

# VOUS ÊTES MALADE ET AVEZ BESOIN D'UN MÉDECIN ?



## Étape 1

**Contactez votre médecin traitant**

la majorité des médecins a des créneaux de soins  
non programmés pour leurs patients

## Étape 2

**Je n'ai pas de médecin traitant  
ou ce dernier est indisponible**

**J'appelle le Service d'Accès aux Soins du Loiret**



**116-117**



**du lundi au vendredi de 8h à 20h**

vous serez mis en relation avec un médecin qui pourra  
vous conseiller ou vous orienter vers une consultation si nécessaire



les renouvellements d'ordonnances et certificats médicaux  
ne relèvent pas de ce dispositif

**EN CAS D'URGENCE VITALE  
COMPOSEZ LE 15**